

## **Objet : Recrutement d'ATER : Année 2008/2009**

La campagne de recrutement d'ATER dans notre université, pour l'année 2008/2009, est ouverte :

**du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Avril 2008**  
**(date limite d'envoi des dossiers, le cachet de la poste faisant foi).**

Les modalités de candidature se trouvent sur le site de l'Université :  
<http://caipirinha.up.univ-mrs.fr/cgi-bin/WebObjects/RecrutATER.woa/>

Cette campagne de recrutement d'ATER est la seule prévue pour pourvoir l'ensemble des postes qui se libéreront durant l'année 2008-2009.

*L'IUFM ayant été intégré depuis le 01/01/2007 dans l'Université de Provence, la campagne de recrutement des ATER pour l'IUFM fait donc partie de celle-ci, les candidats pouvant se rapprocher de l'IUFM pour connaître les profils spécifiques qui s'y rattachent.*

### **N.B. :**

1/ les dossiers doivent être transmis **par voie postale uniquement** ; ils ne peuvent, en aucun cas, être déposés dans les composantes ou les Divisions du Personnel Enseignant  
2/ une personne, bénéficiant d'un contrat d'ATER pour l'année 2007/2008, qui souhaite de nouveau candidater à ces fonctions pour l'année 2008/2009, doit constituer un dossier dans le cadre de la campagne actuelle.

3/ Les candidats postulant sur la même section pour différents sites de l'établissement (*ex : site LSH et IUFM ou site Sciences et IUFM*) devront constituer un dossier par site.

Catherine CREFF  
Chef de la Division du Personnel Enseignant  
Université de Provence  
tel Aix : 0442953110  
tel Marseille : 0491106298